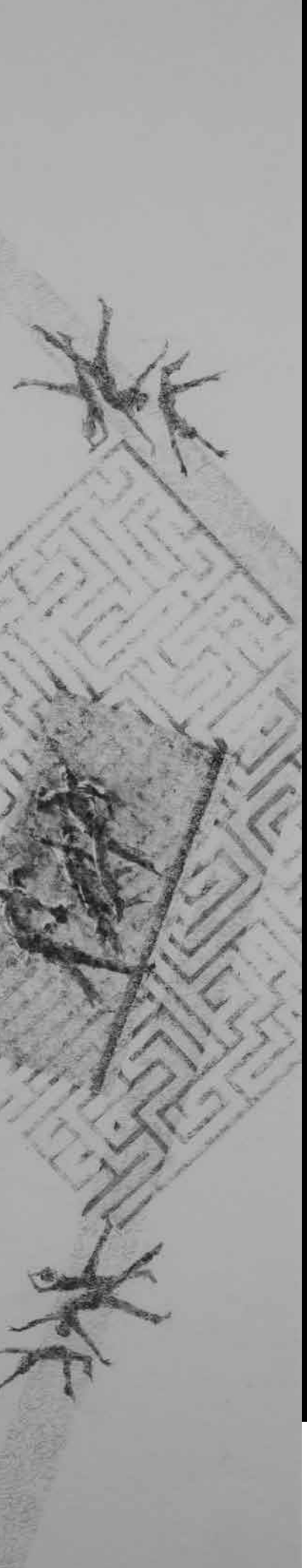

CONSEIL DES ARTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

2016-2017

RAPPORT ANNUEL

artsnb.ca

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carol Collicutt, Fredericton	**Présidente**
Gary Sappier, Tobique	**1er vice-président**
Nathalie Cyr-Plourde, Edmundston	**2nde vice-présidente**
Léo Goguen, Moncton	**Secrétaire-trésorier**
Pierre McGraw, Pokemouche	
Amy Anderson, Woodstock	
Alain Boisvert, Caraquet	
Victoria Clarke, Saint John	
Gemey Kelly, Sackville	

MEMBRES D'OFFICE

Joss Richer	**Directeur général, artsnb**
Thierry Arseneau	**Directeur général, Division des arts et des industries culturelles Ministère du Tourisme, de la culture et du patrimoine**

MANDAT

Le Conseil a pour mission :

a) de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques;

b) de favoriser la connaissance et la compréhension des arts et de créer des conditions propices à l'expérience du plaisir qu'ils procurent;

c) par l'entremise du ministre, de conseiller le gouvernement sur l'élaboration d'une politique favorable aux arts et sur des questions connexes;

d) de promouvoir et de défendre l'excellence dans les arts;

e) de célébrer l'excellence artistique par la mise en œuvre et l'administration de programmes visant à reconnaître les réalisations artistiques exceptionnelles;

f) d'élaborer et d'administrer pour le compte du ministre des programmes de soutien financier à l'intention des particuliers et des organismes artistiques afin de stimuler la création artistique et de multiplier les occasions de formation professionnelle;

g) d'établir et de gérer un système d'évaluation par les pairs, un système de jury ou quelque autre méthode d'évaluation :

   (i) de la valeur artistique des œuvres, des projets et des propositions qui sont soumis à son appréciation ou à celle du ministre,

   (ii) du choix de nouvelles acquisitions, y compris celles qui sont destinées à la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick;

h) d'exercer toutes autres activités ou fonctions ayant trait aux arts que le ministre ordonne ou approuve.

ISBN: 978-1-7750846-0-0, 978-1-7750846-1-7 , 978-1-7750846-2-4
Titre: Rapport annuel 2016-2017 du Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick CANADA artsnb.ca

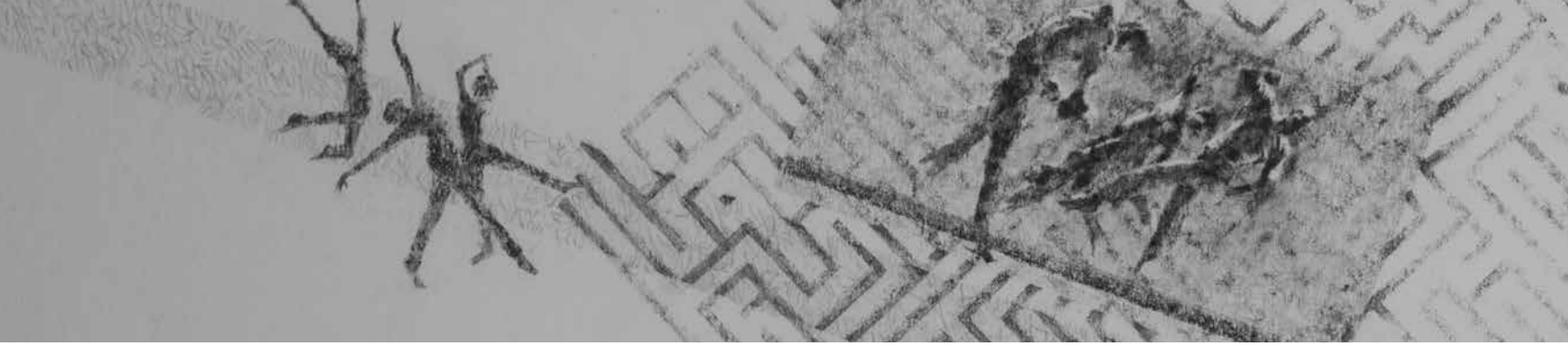

TABLE DES MATIÈRES

2 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

3 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

4 RAPPORT DES ACTIVITÉS EN 2016-2017

6 DÉMÉNAGEMENT

7 LAURÉATS DES PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

12 ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CRÉATIVES POUR LES ARTISTES AUTOCHTONES

14 PETAPAN 2.0

15 EXTRAITS DU BLOGUE D'ARTSNB

16 INDICATEURS DE PERFORMANCE

17 REGARD SUR 2016-2017

18 RÉSULTATS DES CONCOURS 2016-2017

22 MEMBRES DES JURYS 2016-2017

23 TRANSITION NUMÉRIQUE

26 PLAN STRATÉGIQUE

26 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

30 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

32 PERSONNEL

CRÉDITS

Oeuvre de couverture et ci-dessus : © Suzanne Hill. Série *Labyrinth - modern mazes* - 7, 5" x 22", imprimé/dessins
Traduction : Benjamin Broucke
Conception et mise en page : Corrina Merasty-Gallant

Message de la présidente

Permettez-moi d'abord d'exprimer combien je suis honorée de siéger comme présidente d'**artsnb**, un organisme que je suis extrêmement fière de servir et en lequel je crois fermement. Mon mandat de présidente a débuté lors de ma première réunion du conseil d'administration, en janvier 2017. Même si mon entrée en fonction ne date que de quelques semaines, cette période a été très productive. Mon message se limitera seulement aux initiatives couvertes durant cette courte période; je laisserai à notre directeur général, Joss Richer, le soin de rapporter les activités antérieures.

Le nombre de membres siégeant au conseil était réduit à l'automne. Toutefois, en septembre, Gemey Kelly a été nommée par le ministre; deux autres nominations ministérielles ont suivi en novembre, soit Amy Anderson et moi-même, ainsi que deux nominations du lieutenant-gouverneur, soit Victoria Clarke et Alain Boisvert. Ces nominations nous ont permis de compléter nos effectifs et ainsi de consacrer toute notre énergie aux affaires de l'organisme. Notre conseil a connu de nombreux défis au cours de l'exercice écoulé, tant sur le plan financier que sur le plan administratif. Néanmoins, des opportunités de croissance et des partenariats ont émergé et nous nous sentons bien placés alors que nous envisageons l'avenir d'**artsnb**.

La première réalisation importante de ce nouveau conseil a été d'embaucher un nouveau directeur général, Joss Richer, qui avait auparavant servi en tant que directeur par intérim pendant environ six mois. Nous avons alors pu repartir de plus belle avec un conseil complet et une équipe formidable. Ceux-ci m'ont soutenu de sorte que je puisse rapidement appréhender les nombreuses responsabilités liées au conseil d'administration. Je tiens à les remercier pour leur patience et leur soutien continu.

En tant que présidente d'**artsnb**, j'assiste régulièrement à des réunions sur la politique culturelle, un document qui souligne l'importance de la culture et du patrimoine dans notre province. A l'origine, ce document a fait l'objet d'une consultation publique en 2012, et a depuis eu de profondes répercussions dans tous les domaines des arts, tenant également compte des initiatives et des préoccupations des artistes francophones, anglophones et autochtones. Il souligne aussi certains points concernant l'art public, le patrimoine et la conservation archéologique, l'éducation, l'écriture critique et le tourisme culturel. Notre engagement continu dans le groupe de travail sur la politique culturelle est important pour tous les artistes du Nouveau-Brunswick. Une stratégie de développement ambitieuse a été mise en place; mais même si celle-ci a déjà atteint certains des objectifs visés, il reste encore beaucoup à faire. Les initiatives dans lesquelles **artsnb** s'est impliqué sont importantes pour instaurer des normes pour les pratiques de tous les artistes du Nouveau-Brunswick. Des représentants du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ainsi que les présidents et les directeurs généraux des nombreux organismes artistiques, musées, agences et galeries d'art de la province ont consacré plusieurs années à la production de la politique culturelle. Chacun continuera à faire sa part afin de développer un modèle pour les années à venir.

artsnb participe également au Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste. Le Nouveau-Brunswick, tout comme la plupart des autres provinces, travaille sur un projet de loi visant à améliorer la vie des artistes professionnels dans des domaines tels que les relations de travail, la fiscalité, les échelles de rémunération, les droits de revente, les droits d'auteur, etc. **artsnb** continue à contribuer à ce comité, car il est essentiel d'en arriver à un document final pouvant être incorporé dans la législation.

Alors que nous nous tournons tous vers l'exercice à venir, j'aimerais remercier les nouveaux membres ayant joint le conseil, ainsi que les membres qui poursuivent leur mandat, Gary Sappier, Léo Goguen, Nathalie Cyr-Plourde et notre président sortant, Pierre McGraw, pour leur travail acharné et leur expertise. J'apprécie la chance de siéger à un conseil aussi diversifié et dévoué.

En jetant un regard vers l'avenir, **artsnb** s'efforce d'uniformiser ses processus et, à cette fin, a mis en place un système permettant de déposer des demandes de subvention par voie électronique. Nous désirons également à soutenir une relation de travail productive avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Carol Collicutt
Présidente, **artsnb**

Message du directeur général

Un vent de changement a soufflé sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) en 2016-2017, apportant un nouveau mandat officiel; un nouveau ministre; un nouveau conseil d'administration plus restreint, ainsi qu'un nouveau président du conseil; un nouvel effectif, y compris un nouveau directeur général; un nouveau système de gestion des subventions entièrement en ligne; et nous a aussi transportés dans de nouveaux locaux. Malgré cette transition épique, les principes fondamentaux sont heureusement restés les mêmes: **artsnb** est toujours une organisation autonome avec son propre conseil indépendant, et qui continue de soutenir les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.

En tant que nouveau directeur général d'**artsnb**, je tiens à souligner le travail acharné du dernier président du conseil d'administration, Pierre McGraw, et des membres sortants Chet Wesley (trésorier), Gwyneth Wilbur (première vice-présidente), Matt Pearn, Tim Borlase, Nisk Imbeault et Alex McGibbon. Avec le reste du conseil d'administration, ils ont aidé le conseil à traverser des eaux troubles en 2016. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au sein du conseil d'administration à notre nouvelle présidente, Carol Collicutt, ainsi qu'aux nouveaux membres du conseil, Gemey Kelly, Amy Anderson, Victoria Clarke et Alain Boisvert. Continuent de siéger au conseil Léo Goguen, Gary Sappier et Nathalie Cyr-Plourde. L'énergie et l'enthousiasme de cette équipe sont palpables, et j'attends avec impatience de tracer avec eux une nouvelle voie.

Les bouleversements connus en 2016-2017 ne nous ont pas empêchés de mener à bien tous nos programmes de subventions réguliers, ainsi que de faire avancer plusieurs initiatives stimulantes. Ces dernières incluent l'organisation des trois premiers ateliers (sur un total prévu de six) pour les artistes autochtones. Ces ateliers font partie d'un projet échelonné sur deux ans, rendu possible par le soutien financier du ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et du Travail. Une autre initiative est le deuxième symposium d'arts autochtones Petapan ayant eu lieu à Dieppe en juin, organisé en collaboration avec les Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique.

Pendant ce temps, dans nos bureaux, nous sommes sur le point de finaliser notre projet de transition numérique, permettant aux artistes de soumettre leurs demandes de subvention en ligne. Ce système permet aussi à notre personnel de gérer tous les aspects des processus d'application, de suivi et de rapport complètement en ligne. Ces améliorations nous permettent d'aider les artistes en utilisant moins de ressources, abaissant ainsi nos coûts tout en accélérant nos cycles. Nous sommes également impliqués dans un examen approfondi de nos processus et programmes, d'abord dans le but de nous assurer qu'il y ait une cohérence entre ces derniers, mais aussi afin de fournir une base de référence pour le travail de planification stratégique qui se poursuit au sein du conseil d'administration.

Malgré nos défis actuels, la relation avec notre principal bailleur de fonds, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC), est solide. Nous continuons de travailler avec le ministre Ames et l'équipe de TPC, ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes artistiques provinciaux, sur le renouvellement de la politique culturelle et sur le statut de l'artiste, un sujet dont l'importance s'est accrue dans la plupart des juridictions canadiennes. Ces initiatives nous permettent de rester en phase avec le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick, et de nous engager avec nos principaux partenaires, dont l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, ArtsLink NB et la communauté artistique autochtone.

Et l'on dit que le changement a les mêmes vertus que le repos…

Joss Richer
Directeur général, **artsnb**

Rapport des activités en 2016-2017

Affaires internes

Perspectives financières
Une coupe budgétaire de 200 000 $ a déclenché de nombreux changements à **artsnb** en 2016-2017. Une réduction additionnelle de 200 000 $ a d'abord été annoncée pour 2017-2018, mais elle se sera probablement moindre, se situant entre 50 000 $ et 60 000 $. Ces réductions ont affecté principalement les opérations; le financement annuel des subventions et des bourses reste stable, à près de 900 000 $. (Un rapport complet sur les programmes, y compris les statistiques et les montants accordés, est fourni ailleurs dans ce rapport.)

Déménagement et changements de personnel
En raison des réductions budgétaires, **artsnb** a déménagé dans de nouveaux locaux. Nous sommes désormais situés au deuxième étage dans un immeuble loué par le gouvernement au 225, rue King à Fredericton. La période de transition, qui a débuté en février 2016, a également entraîné de nombreux changements dans le personnel: l'ancienne directrice générale, Akoulina Connell, a quitté **artsnb** en juin 2016 pour assumer le rôle de présidente-directrice générale au Conseil des arts du Manitoba; Kristen Atkins (agente de programmes), Greg Toole (chargé des relations publiques), et Natalie Sappier (agente de liaison autochtone) ont également quitté **artsnb** en 2016-2017. Plusieurs nouveaux membres du personnel se sont joints à **artsnb** durant quelques mois: Mariah Sockabasin (animatrice d'ateliers autochtones), Claire Shiplett (agente de programmes) et Alex Landine (étudiant-stagiaire en 2016). De nouvelles personnes ont rejoint l'équipe: Corrina Merasty-Gallant (animatrice d'ateliers autochtones), Benjamin Broucke (gestionnaire de contenus) et Sarah Beth Shiplett (agente de programmes). Sont restés Joss Richer, en tant que nouveau directeur général, et Tilly Jackson, qui a été promue gérante des opérations. Dans l'ensemble, nous avons perdu un poste, passant de cinq membres du personnel à temps plein à quatre. (Les biographies du personnel sont fournies ailleurs dans ce rapport.)

Applications en ligne et système de gestion
Pour compenser la perte d'un agent de programmes, nous avons redoublé nos efforts pour compléter notre projet de transition numérique, qui permet maintenant aux artistes de déposer des demandes de subventions entièrement en ligne, et permet aussi au personnel de gérer les processus d'application, de suivi et de rapport en ligne. Nous prévoyons de terminer ce projet d'ici fin 2017. Comme prévu, le nouveau système en ligne a grandement simplifié ces processus, et a permis d'effectuer des économies considérables de temps, d'efforts et de ressources.

Conseil d'administration
Le mandat de nombreux membres du conseil a expiré en 2016-2017, et plusieurs nouveaux membres ont été désignés à la fin de l'automne. Le conseil s'est réuni sur le territoire de la Première nation de Tobique en juin 2016, puis à Fredericton en janvier 2017, où les membres d'un nouveau conseil d'administration ont été élus. (Une liste de tous les membres actifs à la fin de 2016-2017, ainsi que leurs biographies, sont fournies ailleurs dans ce rapport.) À la lumière des nombreux changements au sein d'**artsnb**, le nouveau conseil a pris la décision de mener un exercice de planification stratégique, qui débutera plus tard en 2017. Un examen préliminaire des programmes et des processus internes sera mené par le personnel dans le cadre de cet exercice stratégique.

Sensibilisation

En raison de la coupe budgétaire, **artsnb** a dû réduire considérablement ses déplacements. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'offrir autant de présentations sur nos programmes, sur la rédaction de demandes de subvention, et sur d'autres sujets que nous le pouvions dans le passé. Afin de pallier à cette situation, nous avons établi des partenariats avec des organismes artistiques, notamment ArtsLink NB, pour partager les ressources et les dépenses afin de continuer à offrir ces services à échelle réduite.

Programmes et projets pour les artistes autochtones

Petapan 2.0
Le deuxième symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière sur les arts autochtones a eu lieu à Dieppe en juin 2016. Le symposium est financé par les Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (OPSAA) et réunit gratuitement des artistes autochtones de toutes les provinces de l'Atlantique. Au cours de plusieurs jours, le symposium Petapan offre aux artistes des opportunités exceptionnelles de réseautage et de partage d'expérience. Les deux premiers symposiums ont été très bien reçus, et des plans sont déjà en branle pour organiser un troisième symposium à St. John's (T.-N.-L.) en 2018. (Plus de détails sur Petapan 2.0 sont fournis ailleurs dans ce rapport.)

Ateliers pour artistes autochtones
Les trois premiers d'une série de six ateliers propres à une discipline et ciblant les artistes autochtones ont été organisés par **artsnb** en 2016-2017: arts visuels et artisanat à St. Andrews, arts littéraires à Kingsclear, et danse à Fredericton. Ces ateliers sont offerts gratuitement aux artistes autochtones du Nouveau-Brunswick dans le cadre d'un projet de deux ans financé par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail (EPFT). Les ateliers sont animés par des artistes ayant une expertise disciplinaire, et mettent l'accent sur le développement des compétences commerciales, marketing et promotionnelles. Les trois autres ateliers pour le cinéma, la musique et le théâtre se tiendront en 2017-2018. (Plus de détails sur ce projet sont fournis ailleurs dans ce rapport.)

Liaison autochtone
Le financement de notre poste d'agent de liaison autochtone a pris fin au début de 2016. Nous souhaitons reconnaître le soutien généreux de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) au cours des trois dernières années et, en particulier, le travail acharné et le dévouement dont a fait preuve Natalie Sappier à ce poste. Sa contribution a eu un impact profond sur le niveau d'engagement et la participation des artistes autochtones dans l'ensemble de nos programmes de subventions. Natalie a également participé au développement d'Équinoxe, un programme de subventions destiné à aider les artistes et les communautés autochtones à renforcer leurs capacités et à consolider leurs propres pratiques artistiques individuelles, ainsi qu'à consolider la communauté artistique autochtone dans son ensemble.

Travail avec le gouvernement

Comme l'a mentionné la présidente dans son message, **artsnb** collabore étroitement avec les partenaires gouvernementaux et d'autres organismes artistiques sur plusieurs initiatives visant à améliorer l'état socioéconomique des artistes néo-brunswickois, ainsi que rehausser le profil des arts et de la culture dans la province. En 2016-2017, la présidente et le directeur général d'**artsnb** ont assisté au Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste; un rapport final incluant des recommandations au premier ministre est en voie d'achèvement. Nous avons également participé à des réunions du Comité des parties prenantes à la politique culturelle, dont l'objectif est d'examiner et de renouveler la politique initiale rédigée en 2012. Enfin, nous continuons à organiser des réunions régulières avec le personnel du ministère du tourisme, du patrimoine et de la culture (TPC) afin de nous tenir mutuellement informés sur nos programmes, besoins et activités respectifs.

Rencontres avec les organisations artistiques et autres partenaires

Depuis qu'il occupe le poste de directeur général, Joss a consacré beaucoup de temps à rencontrer et consolider les relations entre **artsnb** et ses principaux partenaires, dont l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et ArtsLink NB. Joss et Carol ont assisté au Forum de formation culturelle et de perfectionnement professionnel de CulturePlus en mars 2017. Joss a également organisé une réunion du Cercle des Aînés en février 2017 pour discuter des enjeux et des défis particulièrement préoccupants pour les artistes et les communautés autochtones.

Joss a rencontré plusieurs fois ses homologues des OPSAA pour aborder des questions d'intérêt commun dans les provinces de l'Atlantique, et pour commencer à planifier le troisième symposium de Petapan (mentionné ci-dessus). Il a également assisté à l'assemblée générale annuelle des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) à Victoria en octobre. Les réunions avec les membres de ces réseaux sont toujours très fructueuses, car elles permettent aux participants de comparer leurs observations sur les questions et les sujets d'importance pour les conseils des arts, ainsi que d'apprendre les uns des autres.

Déménagement

En octobre 2016, les bureaux d'**artsnb** ont déménagé du 649 rue Queen au 225 rue King, Bureau 201, Fredericton N.-B. Situés dans le centre-ville de Fredericton, les nouveaux locaux sont parfaitement adaptés à notre équipe solidaire. Les avantages de ce nouvel espace incluent:

- Des espaces de bureaux décloisonnés, encourageant un travail d'équipe étroit entre les membres du personnel
- Une grande salle de réunion pour les téléconférences et les délibérations du jury
- Un grand nombre de places de stationnement pour les visiteurs dans le parking public adjacent
- Un accès par ascenseur
- Des économies annuelles sur les frais généraux

Nos portes sont toujours ouvertes! Rendez-nous visite de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi, ou contactez Tilly Jackson, gérante des opérations, à info@artsnb.ca ou au (506) 444-4444 pour organiser une réunion avec le personnel d'artsnb.

L'honorable Jocelyne Roy Vienneau - Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick, Suzanne Hill - Prix du Lieutenant-Gouverneur pour l'excellence dans les arts visuels 2016, M. Travis Lane - Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts litéraires en anglais 2016, L'hon. John B. Ames - Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Lauréats des Prix du Lieutenant-gouverneur

Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts 2016

En 2016, **artsnb** a eu le plaisir de conférer les Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts à Suzanne Hill (arts visuels) et M. Travis Lane (arts littéraires en anglais).

Ces prestigieux prix attribués par jury visent à reconnaître l'excellence des artistes professionnels au Nouveau-Brunswick ainsi que leur contribution remarquable aux arts et à la culture dans la province.

"Leur art stimule la réflexion et l'introspection sur le monde qui nous entoure, et nous invite à le regarder d'un point de vue nouveau et inusité."
– Joss Richer, Directeur général d'**artsnb**

Les lauréats ont été reconnus lors d'une cérémonie de remise des prix et d'un gala le 7 novembre 2016. L'honorable Jocelyne Roy Vienneau, lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick, a présidé la cérémonie.

Chaque prix du lieutenant-gouverneur est accompagné d'une récompense de 20 000 $. Ce prix est financé par le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts et par le Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture dans le cadre de la Politique du livre du Nouveau-Brunswick. Aucun prix n'a été décerné dans la catégorie des arts de la scène en 2016.

"LES ARTISTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, peu importe leurs origines, leur langue ou leur culture, sont constamment à se réinventer. Ils sont courageux et curieux, novateurs et perspicaces, remplis d'émotion et engageants. Leurs rêves sont présentés sur toile, mis en scène et imprimés pour notre plus grand plaisir! Nos artistes – anglophones, francophones, autochtones ou de cultures variées – contribuent à améliorer le Nouveau-Brunswick parce qu'ils et elles enrichissent nos vies et notre environnement."

L'honorable
JOCELYNE ROY VIENNEAU
LIEUTENANTE-GOVERNEURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Suzanne Hill

Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts visuels 2016

Artiste professionnelle et consultante en éducation artistique, Suzanne Hill vit à Rothesay, au Nouveau-Brunswick. Cette diplômée des universités Mount Allison et McGill expose dans la région de l'Atlantique. Ses œuvres font partie de nombreuses collections publiques et privées, y compris celles de la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick, la Banque d'art du Conseil des Arts du Canada, de l'Université du Nouveau-Brunswick, du Musée du Nouveau-Brunswick, de la Galerie d'art Beaverbrook, de l'Université du Maine et du Gouverneur général du Canada. Elle est également représentée dans les collections du Musée canadien de la guerre et du ministère des Affaires étrangères.

Suzanne a fait partie de jurys pour le prix Strathbutler, pour la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick et pour le programme de subvention à la création et des prix d'excellence. Elle a siégé au comité exécutif du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et au conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, elle fait partie du conseil de la Fondation Sheila Hugh Mackay. En 2003, elle a créé, avec deux autres personnes, l'Association pour l'enseignement des arts visuels au Nouveau-Brunswick, qui produit actuellement une série de courts métrages sur des artistes visuels du Nouveau-Brunswick.

Une subvention de catégorie A d'**artsnb** lui a procuré les fonds pour réaliser une grande série, "Singular", exposée au Musée du Nouveau-Brunswick en 2016 et 2017. Cette exposition a inspiré la poésie d'Anne Compton, lauréate du Prix du Gouverneur général du Canada , et la création d'un nouveau ballet de l'Atlantic Ballet Theatre Company – "Convergence".

© Suzanne Hill. Série *Literary Labyrinth* - 5, 15" x 15", mixte sur toile

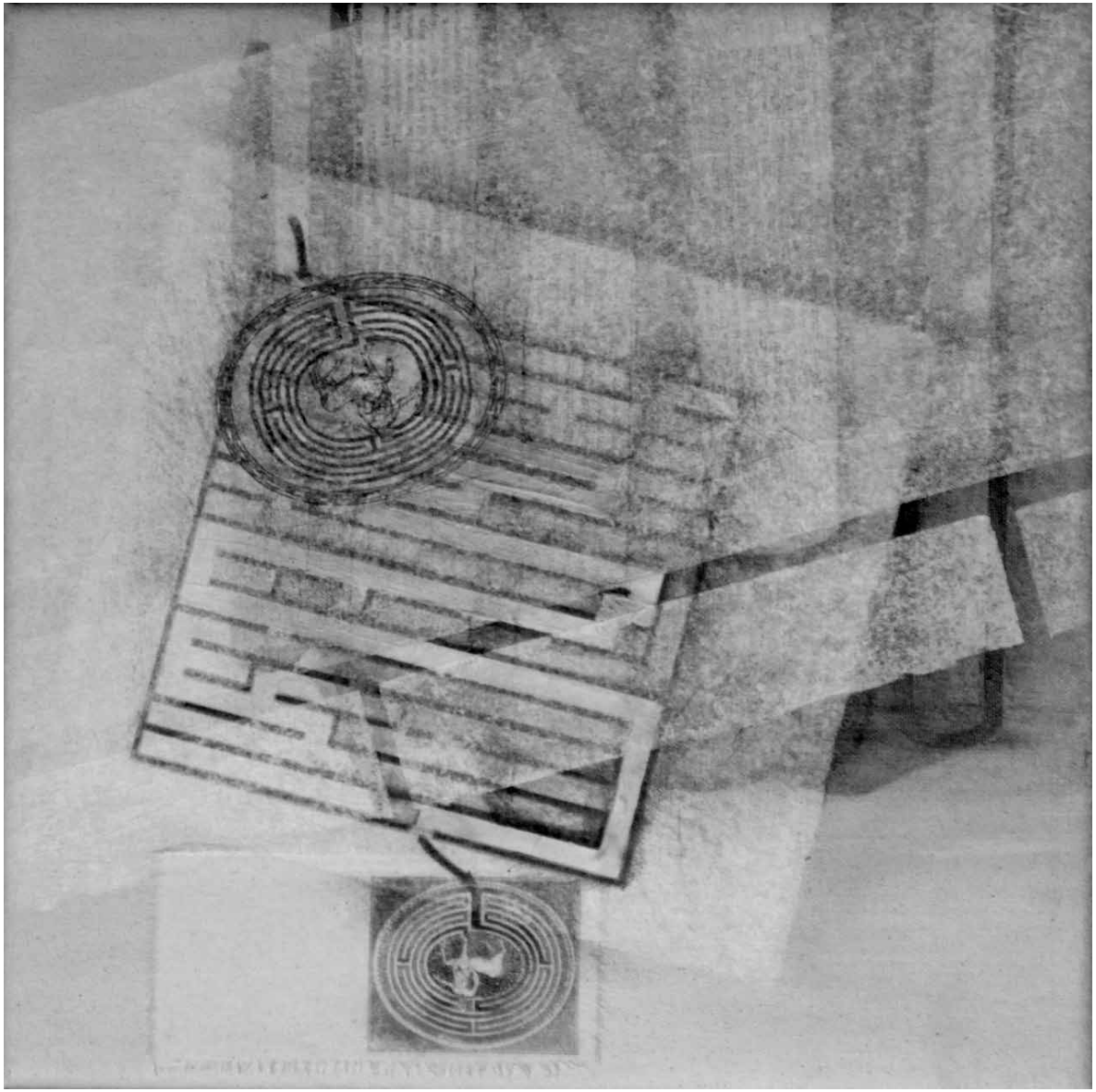

A FAULT IN THE PANE

There seemed two moons in the lurid sky.
Each one was wet and daggery.
The larger moon was cow-horned, but
the smaller moon shone more heavily:
a cuticle of art modern,
its spiked rays haloed out from it.
Below them my neighbour's Christmas lights
glittered like static bees.

Two moons, until I moved, and then
they skied into a paring of a nail.
And now the first moon, cable slipped,
has shed its horn tips, dulled. The sorcery
which bounced its pinpoints in old glass retreats.
The night resumes its monocle.

M. Travis Lane

Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts litéraires en anglais 2016

Diplômée de Vassar et Cornell, M. Travis Lane est arrivée avec sa famille à Fredericton en 1960, où ils sont devenus des citoyens canadiens. Elle est associée de recherche honoraire au département de littérature anglaise de l'Université du Nouveau-Brunswick, représentante de la Voix des femmes pour la paix et des Mémés déchaînées, et écrit des critiques pour le Fiddlehead depuis un demi-siècle. Reconnue depuis longtemps au Canada atlantique, M. Travis Lane est désormais publiquement reconnue comme l'un des plus grands poètes contemporains du pays.

La poésie de M. Travis Lane a toujours été riche, refusant de répondre au besoin des critiques en quête d'ordre. Même si ses préoccupations sont souvent d'ordre féministe, environnemental, civique, ou politique, sa poésie réussit néanmoins à transcender ces étiquettes. Elle passe facilement du lyrisme au monologue, à l'épigramme, à la chanson, et aux devinettes, s'inspirant aussi bien du monde naturel que de celui de l'art et de l'imagination. Mais elle écrit presque toujours comme si elle s'adressait directement au lecteur, et non pas comme si elle se parlait à elle-même. Curieuse, musicale, et humaine, elle possède une voix qui est immédiatement reconnaissable. Bien reconnue parmi ses pairs, elle est récipiendaire de plusieurs prix, dont le Prix de Poésie de l'Atlantique, le Prix Bliss Carman, et le Prix Pat Lowther.

© M. Travis Lane, "A Fault in the Pane." *Crossover*. Toronto: Cormorant Books Inc., 2015. 79. Imprimé

Ateliers de renforcement des capacités créatives pour les artistes autochtones

Grâce à une généreuse subvention du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick (EPFT), **artsnb** a pu lancer un programme de deux ans visant à aider les artistes autochtones à acquérir des compétences entrepreneuriales pour mieux commercialiser et promouvoir leur pratique artistique et leurs produits.

Au cœur, ce programme consiste en six ateliers d'une durée de deux jours, chacun dans une discipline artistique différente et animé par un duo d'experts dans la discipline concernée - l'un venant généralement du Nouveau-Brunswick et le second d'une autre province. Chaque atelier est offert gratuitement à une quinzaine d'artistes autochtones répondant aux critères d'éligibilité. Le financement d'EPFT couvre les frais de transport, d'hébergement et de repas pour les participants, ainsi que les frais professionnels des animateurs, les salaires et les dépenses des coordonnateurs. Le programme a d'abord été coordonné par Mariah Sockabasin, qui a quitté **artsnb** pour un congé de maternité et qui a ensuite été remplacée par Corrina Merasty-Gallant.

Les trois premiers ateliers ont été offerts en 2016-2017 (arts visuels et métiers d'art, arts littéraires, danse). Les retours des participants ont été très positifs. Les trois derniers ateliers seront offerts en 2017-2018 (film et médias, musique, théâtre). Chaque atelier débute par une cérémonie de prière et une réception, organisées la veille des deux jours consacrés à l'atelier.

L'atelier pour les arts visuels et les métiers d'arts a été organisé en septembre au Sunbury Shores Arts & Nature Centre à Saint-Andrews. La première partie a été animée par Christian Chapman, un artiste visuel Anishinaabe de la Première nation de Fort Williams (Ontario), et a été orientée sur la gravure. La deuxième partie a été dirigée par Shane Perley-Dutcher, un orfèvre Wolastoq de la première Nation de Nekootkook (Tobique). Depuis, certains des participants utilisent les techniques de sérigraphie pour créer de nouvelles œuvres, et l'un d'entre eux a exposé ses œuvres d'art au Playhouse de Fredericton.

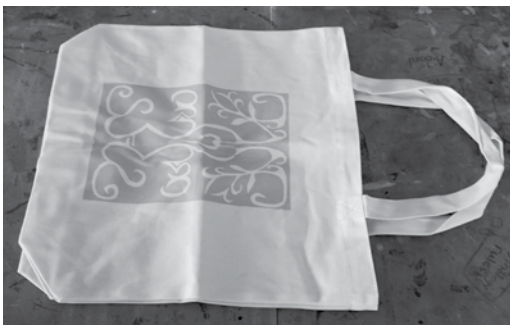

L'atelier pour les arts littéraires a été organisé en octobre à French Village, à proximité de la Première nation de Kingsclear. Il a été animé par le Docteur Gregory Younging de la Première nation crie d'Opaskwayak (Manitoba) et Shannon Webb-Campbell, poète, écrivaine et journaliste primée de la Première nation Qalipu Mi'kmaq (Terre-Neuve). Greg est directeur et éditeur pour Theytus Books, assistant-directeur de recherche pour la Commission de vérité et réconciliation du Canada, président du Caucus des peuples autochtones de l'Alliance pour les droits des créateurs, et professeur à l'Université de la Colombie-Britannique. L'atelier s'est terminé par un dialogue entre Greg, Shannon et Suzanne Alexander des Éditions Goose Lane (Fredericton). La discussion a porté sur les possibilités de financement pour les artistes et sur la façon de les publier.

L'atelier pour la danse a été présenté au Centre des arts de la rue Charlotte à Fredericton en novembre. Recruter des animateurs et attirer des participants pour ce troisième atelier ont été un défi, car le nombre de danseurs autochtones au Nouveau-Brunswick est restreint. Santee Smith, une artiste mohawk de la Réserve des Six Nations (Ontario), est fondatrice, directrice artistique, chorégraphe et productrice pour le Kaha:wi Dance Theatre. Elle a été accompagnée par le danseur et chorégraphe Wolastoq Possessom Paul, de la Première nation de St. Mary's. La résurgence et l'intérêt pour la danse pow-wow présagent une augmentation du nombre de danseurs autochtones dans les années à venir.

Les participants ont été encouragés à présenter un curriculum vitae durant les ateliers, ainsi qu'un portfolio et une réflexion sur leur travail d'artiste. Ils ont également été incités à poser des questions, à présenter leur dossier aux animateurs, et à discuter de la manière de s'auto-promouvoir en tant qu'artiste autochtone. Chacun a reçu un dossier contenant des ressources, dont des informations sur les programmes proposés par **artsnb**, un document intitulé "Dix façons de vous présenter de manière plus professionnelle", des informations sur d'autres possibilités de financement, des conseils sur la création d'un CV d'artiste professionnel spécifique à leur discipline, et des informations sur la façon de rédiger une réflexion sur leur travail d'artiste.

artsnb tient à souligner la vision et le dévouement de l'ancienne directrice générale, Akoulina Connell, afin d'obtenir un financement pour ce projet d'envergure.

Petapan 2.0

À l'initiative des Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (OPSAA), le Symposium Petapan: Première lumière a été élaboré dans le but d'atteindre et d'encourager les artistes autochtones des différentes régions du Canada atlantique. À la suite du succès du tout premier symposium en 2014 qui s'est déroulé à Millbrook, en Nouvelle-Écosse, il a été émis le souhait qu'on en fasse un événement biennal. L'édition de 2016 a eu lieu du 17 au 19 juin au Centre de Arts et de la Culture de Dieppe. **artsnb** s'est impliqué en envoyant tous les membres de son personnel à l'événement, dans un rôle de facilitation. Dans l'ensemble, l'événement a été une réussite, et a atteint bon nombre de ses objectifs.

Le symposium était offert gratuitement à tous ceux qui s'identifient comme artistes autochtones; étaient couverts les frais de participation, l'hébergement, ainsi que les frais de déplacement pour les participants qui venaient de Terre-Neuve en raison du coût prohibitif. L'édition de 2016 a tenu compte les retours obtenus en 2014, y compris le souhait exprimé par les participants d'avoir davantage de séances pratiques permettant une création effective, ainsi que de très nombreuses demandes pour des ateliers sur la rédaction de demandes de subvention. Le symposium de 2016 a offert un certain nombre d'événements, y compris des séances spécifiques à une discipline qui ont permis aux artistes d'acquérir une expérience pratique et de travailler sur leur propre art. En outre, un certain nombre d'ateliers ont été organisés, dont un sur la rédaction de demandes de subvention présenté par le Conseil des Arts du Canada et les trois conseils des arts de l'Atlantique. Deux boutiques éphémères ont également été mises en place, offrant ainsi une opportunité pour les artistes de se rassembler et de vendre leurs œuvres. Une séance de réseautage a aussi été organisée avec les stands d'un certain nombre de groupes et d'organismes de ressources, dont ArtsLink NB, Solo Chicken Productions et le CARFAC. Parmi les autres temps forts ont figuré des démonstrations, une projection de film le vendredi soir, une vitrine des arts de la scène le samedi soir, et une exposition. Ce calendrier a pu proposer une large gamme d'activités qui ont permis aux participants de s'engager dans divers aspects de leur pratique artistique.

Un questionnaire a été distribué aux participants à la fin du symposium. La réponse générale a été que tous ont développé un sentiment de communauté beaucoup plus fort, ainsi qu'une confiance accrue dans leur propre pratique artistique. Les participants ont constaté que le sentiment d'isolement qu'ils ressentaient auparavant s'était en grande partie dissipé, et que le symposium avait favorisé un sentiment de communauté et offert des possibilités de mise en réseau. Les participants ont également senti qu'ils disposaient d'un espace pour être mieux informés, soutenus et compris par la communauté artistique dans son ensemble. Globalement, les participants ont ressenti une plus grande confiance dans leur travail, et ont été inspirés à créer à plus grande échelle, en déposant des demandes de subvention, en créant des réseaux avec d'autres artistes et en recherchant un équilibre entre l'art traditionnel et contemporain.

Des plans sont en cours pour organiser un troisième symposium à St. John's, à Terre-Neuve, en 2018, en continuant à construire sur les succès des précédents symposiums. L'événement lui-même a permis de renforcer l'engagement des OPSAA auprès des artistes autochtones et des praticiens artistiques du Canada atlantique. Le symposium profite à tous les participants, en donnant à la communauté des arts autochtones un espace de communication avec les organismes publics de soutien aux arts, tout en aidant ces derniers à améliorer et à adapter leurs programmes autochtones. Dans l'ensemble, l'événement a facilité les voies de communication entre les organismes publics de soutien aux arts et la communauté des arts autochtones, encourageant ainsi la création de programmes mieux adaptés à l'avenir.

Pour plus d'informations sur le deuxième symposium Petapan: Première lumière, consultez le rapport final disponible sur https://firstlightsymposium.wordpress.com

Extraits du blogue d'**artsnb**

À l'approche du grand jour, je me rends compte de plus en plus que je vais en Arctique et que je serai sur un navire pour toute la durée de la résidence, un moyen de transport que je n'ai guère auparavant habité pour plus de quelques heures. Nerveuse, anxieuse, impatiente, cette expérience est simplement de l'ordre de l'irréel !

Julie Forgues, artiste visuelle

Projet: in-between a circle and a vessel: Arctic Residency Program
Subvention de développement de carrière, octobre 2015
http://artsnb.ca/site/fr/2017/julie-forgues/

Maintenant, lorsque les gens me questionnent à propos d'être Inuk et chanteuse classique, je suis ravie d'expliquer qu'en étant originaire du Nunatsiavut, ce n'est pas anormal! La chance de partager cette merveilleuse musique et son histoire à travers le monde m'apporte un plaisir et une fierté sans précédent.

Deantha Edmunds-Ramsay, soprano

Projet: Pillorikput Inuit: Inuktitut Arias for All Seasons
Subvention de développement de carrière, janvier 2014
http://artsnb.ca/site/fr/2017/deantha-edmunds-ramsay/

La résidence m'a permis de merveilleux échanges. J'ai appris à mieux écrire pour l'accordéon en l'explorant davantage, tant au niveau jeu que possibilités de combinaisons sonores. Et mes cours m'ont permis de casser mes mauvaises habitudes techniques pour mieux les rebâtir.

Jesse Mea, pianiste, claviériste et accordéoniste

Projet: Résidence au CNIMA J. Mornet
Subvention de développement de carrière, septembre 2014
http://artsnb.ca/site/fr/2017/jesse-mea/

Mon voyage spirituel personnel et émotionnel en tant que Mi'kmaq est décrit dans mon art: les légendes des aînés, les contes locaux de Miramichi. L'histoire devient importante pour moi, afin d'imaginer ce que c'était que de vivre à l'époque, en me permettant de tisser un lien avec les histoires qui nous ont été transmises.

Pauline Young, artiste Mi'kmaq

Projet: Ateliers de développement professionnel
Programme Équinoxe, janvier 2015
http://artsnb.ca/site/fr/2017/pauline-young/

J'ai grandi à Quispamsis, et j'ai passé beaucoup de temps quand j'étais plus jeune à flâner sur les côtes de Saint-Jean et Saint-Martins. J'inventais des histoires sur ceux perdus en mer, sur les fantômes qui se faufilent sur le sable et les coquillages, et sur ce qui se trouve au-delà de la ligne d'horizon sur l'océan. Ces souvenirs devinrent la toile de fond du film. C'était l'histoire que je voulais trouver; l'histoire que j'attendais de raconter depuis toutes ces années.

Jon Dewar, réalisateur

Projet: The Beautifully Drowned
Subvention de création, octobre 2014
http://artsnb.ca/site/fr/2017/jon-dewar/

Indicateurs de performance

PRIX PAR PROGRAMME PAR RÉGION

	NO	NE	CTR	SO	SE	TOTAL
Subventions en création	2	5	15	7	36	65
Subventions en documentation	0	0	1	1	3	5
Subventions pour infrastructure artistique	1	1	3	0	1	6
Subventions pour résidence d'artiste	0	1	2	2	4	9
Subventions en création	0	0	1	0	1	2
Subventions de développement de carrière	1	6	18	12	23	60
Subventions du programme équinoxe	0	0	0	1	0	1
Bourses d'études en arts	2	1	3	8	10	24
Prix du lieutenant-gouverneur	0	0	1	1	0	2
Total attribué	6	14	44	32	78	174
Demandes reçues	14	41	120	73	173	421
Taux de réussite	43%	34%	37%	44%	45%	41%

* NO: Nord-Ouest / NE: Nord-Est / CTR: Central / SO: Sud-Ouest / SE: Sud-Est

421 DEMANDES REÇUES

174 SUBVENTIONS ACCORDÉES

41% TAUX DE RÉUSSITE

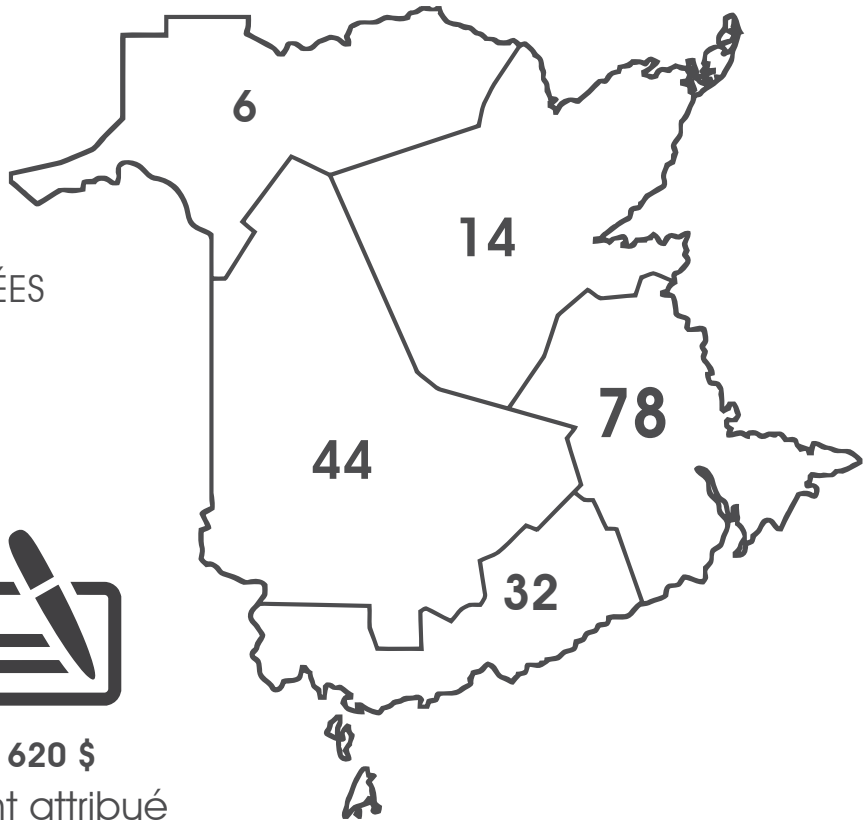

873 620 $
Montant attribué

Regard sur 2016-2017

SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE

45 ARTS VISUELS

23 MUSIQUE CLASSIQUE

19 ARTS MÉDIATIQUES

18 THÉÂTRE

17 ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

16 ARTS LITTÉRAIRES

14 DANSE

12 MUSIQUE NON-CLASSIQUE

8 METIERS D'ART

2 ARCHITECTURE

SUBVENTIONS PAR PROGRAMME

65 CRÉATION

60 DÉVELOPPEMENT DE CARRIÉRE

24 BOURSES DÉTUDES EN ART

9 ARTISTE EN RÉSIDENCE

6 INFRASTRUCTURE ARTISTIQUE

5 DOCUMENTATION

2 RESIDENCES DE CRÉATION

2 PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

1 EQUINOXE

SUBVENTIONS AUX ARTISTES PAR ANNÉE

Exercice	Demandes reçues	Subventions accordées	Taux de réussite	Total des fonds attribués
2016-2017	**421**	**174**	**41.3%**	**873 620 $**
2015-2016	411	215	52.4%	950 000 $
2014-2015	518	188	36.3%	910 000 $
2013-2014	447	159	35.6%	650 000 $
2012-2013	417	157	37.6%	671 000 $
2011-2012	430	154	35.8%	763 562 $
2010-2011	364	172	47.3%	777 258 $

Résultats des concours 2016-2017

CREATION – CATÉGORIE A

74 220 $ | (1er avril 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
Édith Bourget, Saint-Jacques | 15 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
Phil Comeau, Moncton | 15 000 $

ARTS VISUELS
Mario Doucette, Moncton | 15 000 $
Dan Steeves, Sackville | 5 000 $

DANSE
Lesandra Dodson, Fredericton | 15 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Martin Kutnowski, Fredericton | 9 220 $

75 000 $ | (1er octobre 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
Hélène Harbec, Moncton | 15 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
Jean-Pierre Morin, Moncton | 15 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Valerie Leblanc, Moncton | 15 000 $

ARTS VISUELS
Mathieu Léger, Moncton | 15 000 $

THÉÂTRE
Emma Haché, Sainte-Marie-Saint-Raphaël | 15 000 $

CRÉATION – CATÉGORIE B

152 899 $ | (1er avril 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
Gerard Collins, Cassidy Lake | 8 714 $
Camilien Roy, Bathurst | 8 459 $
Lee Thompson, Moncton | 9 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
Renée Blanchar, Caraquet | 9,300 $
Ryan Suter, Sackville | 10 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Jerry Ropson, Sackville | 5 381 $

ARTS VISUELS
Marjolaine Bourgeois, Moncton | 10 000 $
Greg Charlton, Fredericton | 9 506 $
Leah Garnett, Sackville | 10 000 $
Kim Vose Jones, Fredericton | 10 000 $

DANSE
Sarah Power, Saint John | 2 400 $
Georgia Rondos, Rothesay | 9 400 $

MÉTIERS D'ART
Juliette Scheffers, Harvey | 8 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Christie Goodwin, Dieppe | 4 853,50 $
Ludmila Knezkova-Hussey, Rothesay | 9 000 $
Kevin Morse, Sackville | 8 975,50 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Christian Goguen, Caraquet | 8 100 $

THÉÂTRE
Ryan Griffith, Fredericton | 7 000 $
André Roy, Dieppe | 4 810 $

147 385,14 $ | (1er octobre 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
Lynn Davies, Fredericton | 8 000 $
Michael Pacey, Fredericton | 8 000 $
Kerry Lee Powell, Moncton | 7 470 $
Sonya Malaborza, Moncton | 2 153,04 $

ARTS MÉDIATIQUES
Jon Dewar, Fredericton | 7 500 $
Robert Gray, Fredericton | 7 000 $
Anika Lirette, Moncton | 6 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Natalie Sappier, Tobique | 9 000 $

ARTS VISUELS
Jon Claytor, Sackville | 10 000 $
Paul Griffin, Wood Point | 10 000 $
Vicky Lentz, Saint-Jacques | 10 000 $
Dan Xu, Saint John | 10 000 $

DANSE
Marcia Dysart, Saint John | 7 777,10 $

MUSIQUE CLASSIQUE
André Cormier, Moncton | 8 300 $
James Kalyn, Sackville | 6 300 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Serge Brideau, Tracadie | 8 300 $
Jesse Mea, Memramcook | 5 400 $
Michel Thériault, Moncton | 7 885 $
Dariush Zarbafian, Moncton | 8 300 $

CRÉATION – CATÉGORIE C

29 381,00 $ | (1er avril 2016)

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Patrick Allaby, Sackville | 5 000 $
Rachel Thornton, Sackville | 4 381 $

ARTS VISUELS
Julie Caissie, Moncton | 5 000 $
Olivia McNair, Sackville | 5 000 $
Laura Watson, Sackville | 5 000 $

MÉTIERS D'ART
Gina Brooks, Fredericton | 5 000 $

43 212,50 $ | (1er octobre 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
Rita Auffrey, Moncton | 5 000 $
Shoshanna Wingate, Sackville | 4 000 $

ARTS MÉDIATIQUES
William Beatty, Fredericton | 3 112,50 $
Todd Fraser, Sackville | 4 150 $
Andrew Long, Fredericton | 4 150 $

ARTS VISUELS
Jennifer Demitor, Moncton | 5 000 $
Emma Hoch, Sackville | 5 000 $

MÉTIERS D'ART
Audrée Hamelin-St-Amour, Fredericton | 5 000 $
Philip Savage, Kingston | 3 800 $

THÉÂTRE
James Corbett, Moncton | 4 000 $

DOCUMENTATION

14 000 $ | (1er avril 2016)

ARTS MÉDIATIQUES
Mary Blatherwick, Fredericton | 5 500 $
Daniel H. Dugas, Moncton | 6 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Suzanne Hill, Rothesay | 2 500 $

14 000 $ | (1er octobre 2016)

ARTS VISUELS
Maryse Arseneault, Moncton | 7 000 $
Elise Anne LaPlante, Moncton | 7 000 $

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS

40 000 $ | (15 juin 2016)

ARTS LITTÉRAIRES
M. Travis Lane, Fredericton | 20 000 $

ARTS VISUELS
Suzanne Hill, Rothesay | 20 000 $

PROGRAMME ÉQUINOXE POUR LES ARTISTES AUTOCHTONES

4 700 $ | (15 novembre 2016)

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Deantha Edmunds-Ramsay, Quispamsis | 4 700 $

INFRASTRUCTURE ARTISTIQUE, POUR LES NOUVEAUX ARTISTES ET ARTISTES ÉMERGENTS

13 822,48 $ | (15 novembre 2016)

ARCHITECTURE
Mathieu Boucher Côté, Tracadie | 2 500 $

ARTS MÉDIATIQUES
Jason Nugent, Fredericton | 1 322,48 $
ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Sébastien Bérubé, Edmundston | 2 500 $

ARTS VISUELS
Jennifer Demitor, Moncton | 2 500 $

MÉTIERS D'ART
Andrew McCullough, Fredericton | 2 500 $
Katelyn White, Fredericton | 2 500 $

RÉSIDENCES DE CRÉATION

Résidence de création: QC/NB

10 000 $ | (1er février 2017)

ARTS VISUELS
Mathieu Léger, Moncton | 10 000 $

Résidence de création: MB/NB

7 000 $ | (1er février 2017)

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
sophia bartholomew, Fredericton | 7 000 $

BOURSES D'ÉTUDES EN ART

58 500 $ | (1er février 2017)

ARCHITECTURE
Alice Fudge, Saint John | 2 500 $

ARTS MÉDIATIQUES
Spencer Hetherington, Saint John | 2 500 $

ARTS VISUELS
Eric Duplessis, Moncton | 2 500 $
Seamus Hayes, Fredericton | 2 500 $
Ruoyu Jin, Saint John | 2 500 $
Emilie Grace Lavoie, Edmundston | 2 500 $
Maureen Levangie, Saint John | 2 500 $
Christiana Myers, Saint John | 2 500 $
Camille Perron-Cormier, Dieppe | 2 500 $
Rachel Thornton, Sackville | 2 500 $

DANSE
Meghan Mainville, Bathurst | 2 500 $
Mélissa Martin, Saint-Basile | 2 500 $
Maya Ruheza, Riverview | 1 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Lucie Bauby, Sackville | 2 500 $
Mélanie Cosman, Moncton | 2 500 $
Martine Jomphe, Hanwell | 2 500 $
MinJoo Kim, Quispamsis | 2 500 $
Phoebe Robertson, Sackville | 2 500 $
Jack Smith, Florenceville-Bristol | 2 500 $

THÉÂTRE
Isabelle Bartkowiak, Moncton | 2 500 $
Rebecca Ford, Riverview | 2 500 $
Nikki Kuehnel, Saint John | 2 500 $
Claudie Landry, Shediac | 2 500 $
Carter Scott, Hampton | 2 500 $

ARTISTE EN RÉSIDENCE

62 000 $ | (1er février 2017)

ARTS LITTÉRAIRES
Université de Moncton, Département d'études françaises, Moncton | 5 000 $

ARTS VISUELS
Luc A. Charette, Baie-de-Bouctouche | 5 000 $
Ville de Shédiac, Shédiac | 10 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
UNB Centre for Musical Arts, Fredericton | 9 800 $
UNB Saint John, Saint John | 10 000 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Connection Dance Works, Saint John | 5 000 $
SappyFest Inc., Sackville | 2 200 $

THÉÂTRE
NotaBle Acts Theatre Inc., Fredericton | 5 000 $
Théâtre populaire d'Acadie, Caraquet | 10 000 $

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
(6 concours par an)

Arts sur invitation

45 180,37 $

ARTS LITTÉRAIRES
Ian LeTourneau, Fredericton | 996,98 $
Sophie Lavoie, Fredericton | 600 $

ARTS MÉDIATIQUES
Phil Comeau, Moncton | 2 000 $
Jon Dewar, Fredericton | 1 750 $
Robert Gray, Fredericton | 1 302,69 $
Matt Rogers, Fredericton | 1 141,50 $
Neil Rough, Edgett's Landing | 1 000 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Maryse Arseneault, Moncton | 900 $
Daniel H. Dugas, Moncton | 1 464 $
Christian Goguen, Caraquet | 1 280 $
Phyllis Grant, Pabineau First Nation | 1 600 $
Danielle Hogan, Fredericton | 529,44 $
Valerie Leblanc, Moncton | 1 464 $

ARTS VISUELS
Jared Betts, Moncton | 2 000 $
David Champagne, Maisonnette | 1 175 $
Julie Forgues, Moncton | 1 910 $
Jarrod Hachey, Saint John | 2 000 $
Elise Anne LaPlante, Moncton | 1 300 $
Bob Morouney, Otter Creek | 388,80 $
Samuel Smith, Florenceville-Bristol | 1 800 $
Nicholas Staples, Moncton | 2 000 $

DANSE
Lesandra Dodson, Fredericton | 1 200 $
Nawal Doucette, Saint John | 1 200 $

MÉTIERS D'ART
Rachel Morouney, Otter Creek | 982,64 $
Maja Padrov, Gagetown | 2 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
André Cormier, Moncton | 2 000 $
Deantha Edmunds-Ramsay, Quispamsis | 1 631,50 $
Martin Kutnowski, Fredericton | 2 000 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Kyle McDonald, Moncton | 2 000 $

THÉÂTRE
Anika Lirette, Moncton | 1 400 $
André Roy, Dieppe | 763,82 $
Stephen Tobias, Saint John | 1 400 $

Artiste en résidence

65 351,01 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Yves Landry, Moncton | 8 590,57 $
Natalie Sappier, Tobique | 4 500 $

ARTS VISUELS
Jennifer Bélanger, Moncton | 4 000 $
Marjolaine Bourgeois, Moncton | 4 000 $
Craig Dow, Rockland | 7 000 $
Mathieu Léger, Moncton | 9 416,67 $
Bob Morouney, Otter Creek | 950 $

DANSE
Sarah Power, Saint John | 2 300 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Carl Philippe Gionet, Caraquet | 1 900 $
Martin Kutnowski, Fredericton | 8 000 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Owen Steel, Grand Manan | 2 501 $

THÉÂTRE
Emma Haché, Sainte-Marie-Saint-Raphaël | 2 022,39 $
Barbara Nicholas, Fredericton | 3 670,38 $
Stephen Taylor, Fredericton | 6 500 $

Développement professionnel

14 968,62 $

ARTS LITTÉRAIRES
Brigitte Lavallée, Petit-Rocher | 984,31 $

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Yves Landry, Moncton | 1 000 $

ARTS VISUELS
Catherine Elizabeth Grant, Saint John | 2 500 $

DANSE
Nawal Doucette, Saint John | 1 000 $
Jalianne Li, Moncton | 1 000 $
Sarah Power, Saint John | 1 000 $

MUSIQUE CLASSIQUE
Jillian Bonner, Saint John | 1 000 $
Sophie Dupuis, Saint-Basile | 1 000 $
Emily Kennedy, Passekeag | 1 000 $
Yvonne Kershaw, Hanwell | 984,31 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Cat LeBlanc, Fredericton | 1 000 $

THÉÂTRE
Christian Essiambre, Irishtown | 2 500 $

Professionnalisation et promotion

2 000 $

DANSE
Georgia Rondos, Rothesay | 1 000 $

MUSIQUE NON-CLASSIQUE
Katherine Moller, Harvey | 1 000 $

Membres des jurys 2016-2017

Debbie Adshade
Susanne Alexander
Tammy Armstrong
Julie Aubé
Tara Audibert
Carlos Avila
sophia bartholomew
Judy Blake
Paul Bossé
Daniel Boudreau
Mireille Bourgeois
Édith Bourget
Paul Édouard Bourque
Rachel Bower
Michel Cardin
Carol Collicutt
Gerard Collins
Gregory Cook
Glenn Copeland
André Cormier
Phillip Crymble
Rose Després
Igor Dobrovolskiy
Lesandra Dodson
Linda Rae Dornan
Mario Doucette
Julie Duguay
Dominique Dupuis
Marcia Dysart
Oliver Flecknell
Julie Forgues
Charles Gaffney
Éveline Gallant-Fournier
Richard Gibson
Cayman Grant
Mark Hemmings
Katharine Hooper
Clarissa Hurley
Laurence Hutchman
Mark Jarman
Adriana Kuiper
Dominic Langlois
Joel LeBlanc
Mathieu Léger
Marilyn Lerch
John Leroux
Ian LeTourneau
David Lonergan
Jacinthe Loranger
Brent Mason
Nelson Milley
Natalie Morin
Maria Osende
Maja Padrov
Robert Parsons
Jake Powning
Serge V. Richard
Lise Robichaud
Camilien Roy
Natalie Sappier
Valerie Sherrard
Ilkay Silk
Christiane St-Pierre
Yvon Tilmon Gallant
Tara Wells
James Wilson
Janice Wright Cheney
Andreï Zaharia

Transition numérique

En 2016-2017, **artsnb** a pratiquement terminé le développement d'un système en ligne pour gérer tous les processus reliés aux demandes de subventions et aux dossiers.

Nous acceptons désormais les demandes en ligne pour tous nos programmes de subvention, à l'exception d'Artiste-en-Résidence et des prix du Lieutenant-gouverneur. Nous prévoyons d'implémenter ces deux programmes en ligne d'ici la fin de l'exercice 2017-2018.

Notre système en ligne offre les avantages suivants :

- Les candidats disposent d'un accès sécurisé 24h/24, 7j/7 à leurs applications, y compris après leur soumission (par exemple, à titre de référence lors de la production d'un rapport final).
- Les agents de programme peuvent visualiser les demandes avant leur soumission, permettant ainsi d'aider les candidats à déposer des applications mieux étoffées, plus complètes, et qui répondent aux critères d'éligibilité.
- Les jurés consultent toutes les applications en ligne. Aucun document imprimé n'est envoyé, ce qui signifie qu'il n'y a aucun frais d'affranchissement.
- Aucune photocopie n'est nécessaire, et la saisie de données est minimale pour les agents de programme, les dossiers sont donc présentés au jury plus rapidement, et les résultats sont connus plus tôt.
- Les applications précédentes peuvent être consultées plus facilement, les agents de programme peuvent ainsi voir l'historique complet d'un candidat en un clin d'œil.

Nous espérons compléter notre transition numérique d'ici la fin de l'exercice 2017-2018.

Les demandes peuvent être soumises en ligne sur cette page:

https://artsnb.ca/oa/

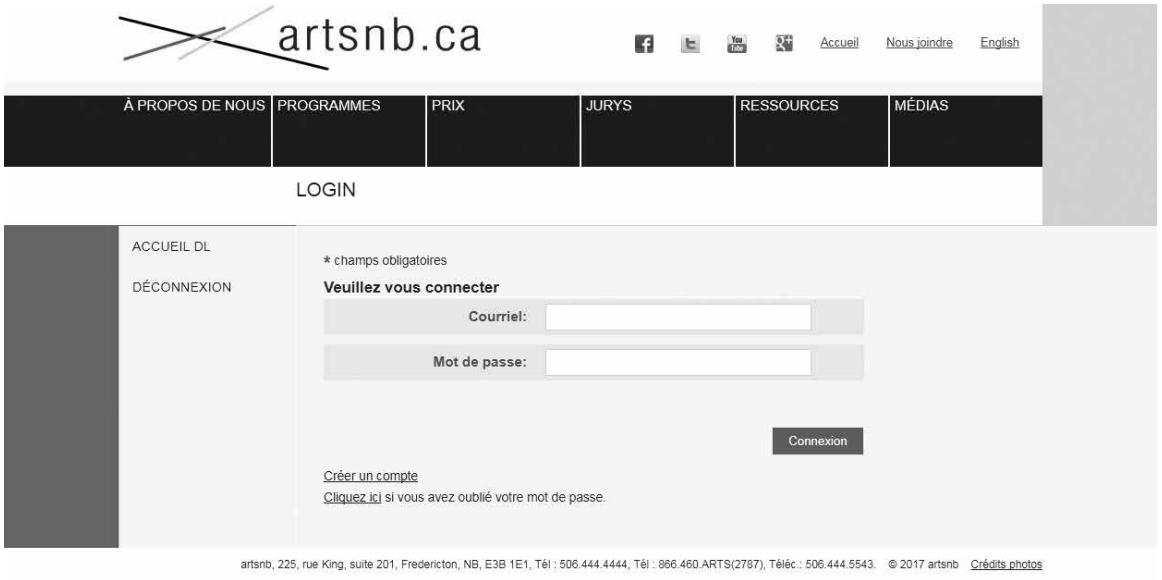

Plan stratégique

2013-2018

VISION

artsnb a pour but de définir un Nouveau-Brunswick où l'on encourage l'excellence et l'innovation dans le secteur des arts et où les citoyens estiment grandement l'expression artistique.

MISSION

artsnb est une corporation de la Couronne du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sans lien de dépendance avec ce dernier, et qui a pour mandat de faciliter la création artistique et la promotion des arts, de faciliter l'appréciation et la compréhension de ce secteur, de conseiller le gouvernement en matière de politiques sur les arts, de réunir et de représenter la communauté artistique, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.

VALEURS

artsnb s'engage à respecter les valeurs suivantes :

Engagement

Le maintien des partenariats et une communication ouverte avec les divers intervenants clés, y compris avec tous les niveaux de gouvernement, la communauté artistique et la population en général.

Pertinence

L'offre de programmes et de services pertinents de haute qualité satisfaisant des normes constantes, tout en permettant des procédés de décision du Conseil selon le principe d'examen par des pairs, la juste représentation et l'obtention de consensus.

Transparence

L'assurance que la population reçoit des informations justes et détaillées sur les procédés du Conseil, sur ses programmes de financement et sur le fonctionnement de l'organisme.

Innovation

La reconnaissance de la pratique artistique innovatrice, et le soutien de celle-ci, en s'adaptant à l'évolution continue des arts.

Équité

La promotion de conditions justes pour l'ensemble des artistes professionnels, et ce, pour les artistes en début de carrière en passant par les groupes culturels minoritaires et les personnes souffrant d'un handicap, de façon à pouvoir accroître les possibilités de programmation de l'organisme. Nous avons tous le droit à un traitement équitable, mais nous ne bénéficions pas tous d'un accès similaire aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L'atteinte de l'égalité ne signifie pas nécessairement l'offre de services égaux aux personnes ou aux groupes, mais pourrait nécessiter l'utilisation de mesures spécifiques pour assurer l'équité.

DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Par ses politiques et ses programmes, **artsnb** veut encourager l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi le Conseil doit gérer une demande croissante de financement et de services avec les fonds alloués. Les objectifs suivants ont été définis ainsi :

Objectif A : PARTENARIAT ET RESSOURCES

artsnb obtient du financement additionnel et une plus grande sécurité financière pour le secteur des arts et les artistes du Nouveau-Brunswick et s'assure que les fonds qui sont actuellement disponibles sont distribués de façon stratégique.

Objectif B : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

artsnb permet aux artistes de réaliser leur potentiel en offrant des subventions, en augmentant les occasions de perfectionnement professionnel, en appuyant les échanges et en encourageant une profession artistique dynamique au Nouveau-Brunswick.

Objectif C : PROGRAMMES PERTINENTS

Les programmes d'**artsnb** subviennent aux besoins des artistes et s'adaptent au fil du temps pour satisfaire ces besoins. L'efficacité d'**artsnb** dépend de la livraison de programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques à sa clientèle artistique. Un examen des tendances, des changements et des défis aux niveaux national et international permet d'appuyer les artistes néo-brunswickois ici et ailleurs.

Objectif D : ENGAGEMENT

artsnb défendera publiquement les arts. Tout en étant fidèle à son engagement continu envers la profession d'artiste professionnel, l'organisme se prononce publiquement sur la contribution des arts et des artistes à la vie de tous les jours, et la façon dont son mandat améliore la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. **artsnb** définit une stratégie publique, laquelle définit clairement comment le travail d'**artsnb** dans le secteur des arts professionnels est avantageux pour tous les Néo-brunswickois.

Objectif E : ÉQUITÉ

artsnb est d'avis que l'équité est un principe et un procédé qui fait la promotion de conditions justes pour toutes les personnes qui participent à la société. L'organisme reconnaît que même si tous ont le droit d'être considérés comme égaux, certains n'ont pas le même accès aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L'atteinte de l'égalité ne signifie pas nécessairement qu'il faut traiter toute personne ou groupe de la même manière, mais peut en fait qu'il faudra peut-être user des mesures précises pour assurer l'équité (pour les artistes des Premières Nations, les artistes Loyalistes noirs, les personnes provenant de groupes ethnoculturels émergeants ou de minorités, les sourds et les personnes handicapées, les LBGTQ, etc.)

Rapport du vérificateur

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué la vérification des présents états financiers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, ainsi que l'état des opérations et des changements dans les actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformons aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies considérables.

Un audit demande la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations et les montants fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur tient compte du contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes à but non lucratif.

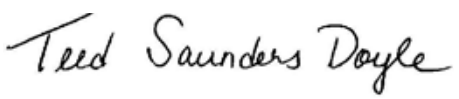

Teed Saunders Doyle
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
6 juin 2017

État de la situation financière
31 mars 2017

	2017	2016
ACTIF		
Courant		
Liquidités et placements temporaires	354 436 $	355 172 $
TVH recouvrable	14 125	23 224
Frais payés d'avance	-	3,200
	368 561 $	381 596 $
PASSIF ET ACTIF NETS		
Courant		
Créances	20 864 $	12 695 $
Versements au gouvernement	6 172	7 515
Subventions et bourses d'études à payer	303 927	325 770
	330 963	345 980
Actifs nets		
Actifs nets sans restriction	37 598	35 616
	368 561 $	381 596 $

État des changements dans les actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
ACTIFS NET EN DEBUT D'EXERCICE	35 616 $	66 012 $
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	1 982	(30 396)
ACTIFS NET EN FIN D'EXERCICE	37 598 $	35 616 $

État des opérations
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
REVENU		
Allocation annuelle	700 000 $	700 000 $
Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture	530 325	730 325
Politique du livre	45 000	45 000
Autres subventions et contributions	27 914	22 265
Subventions récupérées	27 373 $	15 964 $
Initiative conjointe de développement économique (ICDE)	-	27 250
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	83 000	-
	1 413 612	1 540 804
DÉPENSES		
Administration (Note 6)	130 469	203 699
Conseil et comités (Note 7)	9 273	25 007
Subventions et bourses (budget de 890 000 $)	876 120	950 000
Subventions et bourses (excédent des budgets antérieurs)	28 404	-
Salaires et avantages ICDE	6 989	27 250
Gala du Prix du lieutenant-gouverneur	2 122	9 556
Autre	-	11 273
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	77 656	-
Salaires et avantages	255 518	290 391
Services (Note 8)	24 845	48 352
Initiatives spéciales	234	5 672
	1 411 630	1 571 200
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	1 982 $	(30 396) $

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
OPÉRATIONS		
Excédent de revenus sur les dépenses	1 982 $	(30 396) $
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
TVH recouvrable	9 099	31 950
Créances	8 169	(5 769)
Revenus reportés	-	(14 406)
Frais payés d'avance	3 200	-
Versements au gouvernement	(1 343)	(133)
Subventions et bourses d'études à payer	(21 843)	(67 703)
	(2 718)	(56 061)
	-	-
DIMINUTION DE TRÉSORERIE	(736)	(86 457)
LIQUIDITÉS EN DÉBUT D'EXERCICE	355 172	441 629
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	354 436 $	355 172 $
Les liquidités comprennent :		
Petite caisse	500 $	500 $
Compte bancaire	140 053	234 767
Placements temporaires	213 883	119 905
	354 436 $	355 172 $

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2017

1. NATURE DES OPÉRATIONS

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu un organisme indépendant. L'objectif du Conseil est d'accorder des subventions et des bourses d'études aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil tire une partie importante de ses revenus à partir d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation
Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (ASNFPO).

Trésorerie et équivalents
L'organisme considère les liquidités, les dépôts à court terme et les soldes auprès des banques, déduction faite des découverts en trésorerie ou équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

Utilisation d'estimations
La préparation des états financiers conformément aux normes canadiennes en comptabilité pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et passifs déclarés, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Ces estimations sont périodiquement révisées, et les ajustements nécessaires sont déclarés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils sont connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Méthode de comptabilisation
Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick suit la méthode de report de comptabilisation des contributions.

Les contributions sujettes à restriction sont constatées à titre de revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses reliées surviennent. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenu au moment

(à suivre)

(suite)

où elles ont été reçues ou comme étant des sommes à recouvrer si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Politique sur les instruments financiers

L'organisme considère tout contrat créant un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres comme étant un instrument financier, sauf dans certaines circonstances limitées. L'organisme comptabilise les suivants comme instruments financiers :

1. Liquidités et placements temporaires
2. Comptes débiteurs
3. Sommes et charges à payer

Un actif ou un passif financier est constaté lorsque l'organisme devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leurs justes valeurs, à l'exception de certaines opérations comportant un lien de dépendance.

Les actifs ou les passifs financiers acquis dans le cadre d'opérations entre apparentés sont évalués conformément à la méthode comptable des opérations entre apparentés, à l'exception des opérations avec un tiers ou une entité dont la seule relation avec l'organisme est en capacité de gestion, auxquelles cas ils sont comptabilisés conformément aux instruments financiers.

L'organisme évalue par la suite ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût amorti moins toute provision pour perte de valeur, à l'exception des placements temporaires qui sont évalués à leur juste valeur.

L'organisme supprime les passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expire.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

À la date du 31 mars 2017, l'organisme n'est pas exposé à des risques considérables découlant de ses instruments financiers. L'organisme dispose d'un cadre exhaustif de gestion du risque pour surveiller, évaluer et gérer les risques potentiels.

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

L'excédent de trésorerie est placé sur un compte d'épargne portant intérêt à 0,75%.

6. DÉPENSES ADMINISTRATIVES

	2017	2016
Comptabilité	12 085 $	22 735 $
Frais bancaires	796	1,061
Communications et conscientisation du public	30 068	32 126
Dépenses générales	63 900	96 687
Honoraires professionnels	17 362	21 792
Traduction et interprétation	1 010	2 059
Déplacements	5 248	27 239
	130 469 $	203 699 $

7. DÉPENSES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

	2017	2016
Honoraires	1 300 $	6 150 $
Autres	1 295	2 599
Traduction et interprétation	-	2 148
Déplacements	6 678	14 110
	9 273 $	25 007 $

8. SERVICES

	2017	2016
Jurys	22 867	44 324
Cercle des aînés	1 969 $	4 028 $
	24 845 $	48 352 $

9. MONTANTS COMPARATIFS

Certains montants comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période courante.

Membres du conseil d'administration

Carol Collicutt, présidente

Carol est une artiste visuelle résidant à Fredericton. Pendant près de 25 ans, elle a siégé au conseil d'administration de Gallery Connexion, un centre d'artistes respecté sur le plan national, où elle a rempli plusieurs fonctions, dont celle de présidente pendant six ans. Grâce à sa participation à de nombreux comités et organisations, elle a contribué à faire progresser l'art contemporain et à promouvoir les artistes émergents au Nouveau-Brunswick. Ses œuvres ont été présentées dans de nombreuses expositions solos, collectives et conjointes à travers les Maritimes, ce qui lui a permis de retenir l'attention de la critique. Mme Collicutt est titulaire d'un diplôme du Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse (NSCAD), d'un baccalauréat ès arts de l'Université Dalhousie et d'un baccalauréat en éducation de l'Université St. Thomas.

Gary Sappier, 1er vice-président

Gary Sappier est un musicien autochtone de la Première Nation de Tobique. Son groupe, le Gary Sappier Blues Band, a produit cinq disques au cours de la dernière décennie. Il a été nommé pour des prix à la fois localement et à l'échelle internationale, gagnant une nomination aux ECMA pour le meilleur album autochtone, et il a récemment été nominé pour trois prix des Aboriginal People's Choice Music Awards: Artiste autochtone de l'année, Meilleur album Blues et Meilleur Groupe/Duo de l'année. Gary est un multi-instrumentiste dont la musique est une combinaison unique de rythmes aux saveurs autochtones et de blues mélancolique.

Nathalie Cyr-Plourde, 2e vice-présidente

Nathalie enseigne au Carrefour de la Jeunesse à Edmundston. Ayant un père qui était à la fois musicien et directeur d'école et qui a soutenu les arts dans le système scolaire, elle a été exposée à l'art dès son plus jeune âge. À l'université, Nathalie a rejoint le groupe de danse compétitive The Main Street Dancers ; elle en est membre depuis les 21 dernières années. Aujourd'hui, elle étudie et enseigne différents styles, y compris le hip-hop, le jazz, le contemporain et le lyrique. Elle est profondément engagée dans la pratique des arts à l'école, et participe à la production de spectacles communautaires.

Léo Goguen, secrétaire-trésorier

Léo Goguen est inscrit comme architecte ainsi que membre de l'AANB, l'Association des Architectes du Nouveau-Brunswick. Il a obtenu sa maîtrise en architecture à l'Université de Montréal, où il a développé une grande expertise en travaillant pour plusieurs entreprises de renom telles que Fournier Bersovitz Moss Drolet et associés architectes, Brière + Gilbert et associés ainsi que chez Riopel et associés architectes. Il a accumulé une variété d'expériences dans plusieurs secteurs tels que la construction en climats isolés et froid, le design urbain pour municipalités, et l'administration de projets. Léo est finalement rentré chez lui, et il est désormais associé chez Design Plus Architecture à Moncton.

Pierre McGraw

Pierre McGraw, baryton-basse, est originaire de Pokemouche. Il étudia le chant aux Universités de Moncton et de Montréal. On peut souvent l'entendre comme soliste avec le chœur Louisbourg et la Mission St-Charles, ainsi que lors du Festival de Musique Ancienne de Sackville et du Festival International de Musique Baroque de Lamèque. Pierre est également agent de développement communautaire et professeur de chant. Il est le chef de la chorale Sormany de Lamèque, et chef de choeur de la chorale des voix de la baie de Caraquet. Il participe à titre de conseiller au conseil d'administration du Festival International de Musique Baroque, ainsi qu'au conseil du Salon du livre de la Péninsule. M. McGraw a également plusieurs rôles d'opéra à son actif.

Gemey Kelly

Gemey Kelly est professeure auxiliaire en beaux-arts à l'Université Mount Allison et directrice-conservatrice de la galerie d'art Owens à Sackville. Elle détient un baccalauréat ès arts avec distinction en anglais de l'Université de Toronto, et est titulaire d'un baccalauréat ès beaux-arts du Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse (NSCAD). Mme Kelly a plus de 30 années d'expérience en organisation d'expositions nationales et internationales à titre de conservatrice. Elle a à cœur de fournir des opportunités de mentorat aux jeunes professionnels des musées, et de développer les relations avec les artistes et le public.

Amy Anderson

Amy Anderson est une compositrice-interprète et chef d'orchestre active, ainsi qu'une dirigeante communautaire et animatrice socio-éducative et une ardente défenseure des arts au Nouveau-Brunswick. Elle vit à Woodstock, où elle est maire adjointe. Mme Anderson estime que les arts sont essentiels au succès et à la longévité des petites collectivités, et que les artistes qui y vivent et y travaillent méritent le même soutien et les possibilités de promotion que ceux des grandes villes. Elle est la fondatrice du Woodstock Centre for Culture and Creativity, co-fondatrice et trésorière de la River Valley Arts Alliance, et directrice musicale de l'église unie Saint James. Mme Anderson détient un baccalauréat ès musique avec distinction de l'Université Mount Allison.

Victoria Clarke

Victoria Clarke est un chef de file reconnu en matière de développement économique, de communication et de collecte de fonds communautaire. Elle a occupé le poste de directrice exécutive de Découvrez Saint John en 2015 (#SaintSuper, c'est son idée!), et était auparavant directrice générale par intérim de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, où elle a perfectionné ses compétences en planification stratégique, en relations avec les intervenants et le gouvernement, en gouvernance du conseil, en marketing et en communication. Victoria siège à nombre de conseils d'administration, dont Conservation de la nature Canada, l'Atlantic Canada Cruise Association, et préside actuellement la campagne annuelle Centraide du Grand Saint John.

Alain Boisvert

Alain Boisvert est le directeur du campus de la péninsule acadienne du CCNB depuis 2014. Il a 25 ans d'expérience en gestion dans les domaines des arts et de la culture, de la communication et de l'éducation. Auparavant, Alain était journaliste pour Radio-Canada et animateur pour TFO. Il a également été directeur général de la Nouvelle-Scène (Ottawa), chef de la communication au Musée des beaux-arts du Canada et directeur du Village historique de Kings Landing. Au cours de sa carrière, Alain a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont le Conseil des Arts d'Ottawa. Il est également auteur - son premier roman, mépapasonlà, a reçu des éloges enthousiastes. Il a reçu le Prix Ambassadeur du Conseil provincial des sociétés culturelles en 2016.

Ex officio

Joss Richer, Directeur général – **artsnb**

Thierry Arseneau, Directeur général, Division du tourisme et de la culture – Tourisme, Patrimoine et Culture

Personnel

Joss Richer, directeur général

Originaire de Montréal, Joss s'est établi à Fredericton avec sa famille en 1994. Artiste visuel avec un penchant pour le dessin et la sculpture, il a enseigné les arts aux enfants, aux adultes et aux aînés à l'Université du Nouveau-Brunswick, à la Galerie d'art Beaverbrook et au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick. Joss a siégé au conseil d'administration du centre d'artistes autogéré Connexion en tant que trésorier et président du comité de sélection. Il a aussi été président du comité d'expositions du Centre des arts de la rue Charlotte pendant plusieurs années. Avant de se joindre à **artsnb**, il a travaillé pendant près de 15 ans à l'Université du Nouveau-Brunswick comme gérant de UNB Online. Joss détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'une maîtrise ès sciences et un doctorat de l'Université de Guelph.

Sarah Beth Shiplett, agente de programmes

Sarah Beth Shiplett est une violoniste et entrepreneuse qui a déménagé au Nouveau-Brunswick en 2010 après avoir vécu au Massachusetts, au Minnesota, au Tennessee, en Saskatchewan et au Québec. Avant de travailler à **artsnb**, Sarah Beth a occupé des postes administratifs au Département de musique et à la Faculté d'informatique de l'UNB. Elle détient un baccalauréat ès arts du Wellesley College, a fréquenté le MIT en tant qu'étudiante diplômée en informatique, et elle est la fondatrice d'Atlantis: A 21st Century String Duo. Elle a fièrement accueilli son premier-né en juillet 2016.

Tilly Jackson, gérante des opérations

Tilly Jackson est une jeune diplômée de l'UNB, où elle a obtenu un baccalauréat avec distinction en littérature anglaise et mineures en art dramatique et en chimie. Avant d'occuper ce poste pour **artsnb**, elle a travaillé avec la compagnie théâtrale NotaBle Acts, aidant à la promotion et à la production de pièces originales du Nouveau-Brunswick. Tilly est passionnée par le théâtre, et a travaillé avec de nombreuses compagnies locales en tant qu'actrice, metteure en scène, auteure dramatique et administratrice artistique. Quand elle ne travaille pas, ou n'est pas en répétition pour un spectacle, on peut souvent la voir tricoter, cajoler ses chats, ou avoir le nez plongé dans un bon livre.

Benjamin Broucke, gestionnaire de contenus

Benjamin est né et a grandi de l'autre côté de l'Atlantique. Durant ses études en littérature puis en géographie, il se passionne pour la photographie, la musique, le cinéma et l'improvisation théâtrale. Il écrit également depuis l'âge de douze ans, avec un penchant marqué pour la science-fiction et le fantastique. Benjamin est arrivé au Nouveau-Brunswick en 2016, et est ravi d'avoir été adopté par la province pittoresque. En dehors de son activité pour **artsnb**, il s'intéresse entre autres à l'Histoire, aux jeux de rôle et de stratégie… ainsi qu'aux pingouins.

Corrina Merasty-Gallant, animatrice d'ateliers

Corrina Merasty-Gallant - Wapisiw (Cygne blanc) est une femme des Premières nations très fière de ses origines crie, dénée, micmaque et métisse. Appartenant à la Première nation crie de Mathias Colomb, elle est née à Leaf Rapids, au Manitoba. Corrina était âgée de 11 ans lorsque sa famille a déménagé au Nouveau-Brunswick, où elle a découvert ses talents artistiques durant le secondaire, ce qui a fait grandir en elle un désir de se diriger vers les arts. Elle cultive sa créativité en explorant différents supports, tels que l'illustration, la sculpture, la photographie, la peinture, la broderie perlée, ainsi que les formes d'expressions artistiques des Autochtones. En 1998, elle a reçu son diplôme en Communications multimédia du BKM Research & Development; elle détient également depuis 2014 un diplôme en développement d'applications mobiles du CCNB. Avant de rejoindre **artsnb**, Corrina a travaillé comme animatrice d'ateliers en culture numérique pour le compte de l'ICDE, ce qui lui a permis de travailler au sein de communautés autochtones du Nouveau-Brunswick.